



**MAIRIE
DE
CASTELNAU DE GUERS**

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 18h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
A CASTELNAU DE GUERS

ORDRE DU JOUR :

- CONTRAT ADJOINT ADMINISTRATIF (remplacement agent en disponibilité personnelle)
- CONTRAT VACATAIRE (AVENANT)
- NOMINATION COMMISSION LGV 2^{ème} titulaire + 1 suppléant
- NOMINATION MEMBRES DIVERSES COMMISSIONS
- CONTRAT DE GESTION INTEGREE SMBT
- ACHAT TERRAIN
- VENTE MAISON 20 rue Silène
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : Opération 8000 arbres
- MODIFICATION DE NOM DE RUE
- DEMANDE DE SUBVENTIONS : ETAT et HERAULT ENERGIES – Plan de restauration des Ecoles
- DIVERS

Le Maire



Didier MICHEL

Les informations collectées par la Commune de CASTELNAU DE GUERS directement auprès de vous, dans le cadre de ses missions d'intérêt public font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des convocations au conseil municipal. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune et seront conservées pendant la durée de votre mandat.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à l'adresse suivante : DPO-Mairie, 11 place de la Mairie, 34120 CASTELNAU DE GUERS. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr <<http://www.cnil.fr>>).